

Département
Meurthe et Moselle
Arrondissement
NANCY
Canton
SEICHAMPS

COMMUNE de SEICHAMPS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du Lundi 29 mars 2010

NOMBRE

de conseillers en exercice

29

de présents

23

de votants

28

L'an deux mil dix, le lundi vingt-neuf mars, le Conseil Municipal de la Commune de SEICHAMPS étant réuni salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Henri CHANUT

Etaient présents : MM. CHANUT, CHARPENTIER, COCHE, BRZAKOVIC, INGRET, EGLOFFE, SCHNEIDER, GARCIA, BOICHE, KLOUTZ, GRANJON, GUILLAUME, KEINERKNECHT

Mmes GLESS, TREIBER, MEON, REVOL, AGOSTINI, DIONNET, LANUEL FABRI, KRIER, MAISTRE

Etait absent : M. CLERC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Melle WOLFARTH à M. CHANUT
Mme LEMINEUR à Mme LANUEL
Melle DIART à M. CHARPENTIER
Mme PANIS à M. GRANJON
M. LECOMTE à M. GUILLAUME

A l'unanimité, Madame Marie-Noëlle MAISTRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET

**Vote des taux
d'imposition 2010**

N°11/2010

Rapporteur : **P. COCHÉ**

Le Maire certifie que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 23 mars 2010. Cet acte est rendu exécutoire par transmission en préfecture le 30 mars 2010 et affichage en Mairie le 31 mars 2010.

**Le Maire,
Henri CHANUT**

Sur proposition de la commission Finances, Suivi du budget qui s'est réunie le 16 mars 2010, Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire pour 2010 les taux d'imposition de 2009, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 8.87 %
- Taxe Foncier Bâti : 11.82 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 19.38 %

ABSTENTION : 7
POUR : 21

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme.

**LE MAIRE,
Henri CHANUT**